

 **cnesco**
 **conseil national**
 **d'évaluation**
 **du système scolaire**



CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

LIVRET DU PARTICIPANT

ORIENTATION, FORMATIONS, INSERTION :

QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ?



#FormationPro

19 & 20 mai 2016

Lycée Diderot - Paris (19^e)

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE	2
OUVERTURE ET CONFÉRENCES D'INTRODUCTION	3
PLÉNIÈRE 1. ORIENTATION ET ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	7
PLÉNIÈRE 2. GOUVERNANCES PARTENARIALES ÉCOLE-ENTREPRISE	11
ATELIERS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE	14
PLÉNIÈRE 3. INSERTION, COMPÉTITIVITÉ ET INTÉGRATION SOCIALE	17
ATELIERS DE LA SECONDE JOURNÉE	21
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À L'ÉTRANGER	24
COMITÉ D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE	32

PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE

Dans un contexte de chômage grandissant, les réformes successives qu'a connues l'enseignement professionnel depuis les années 1980 soulignent la volonté politique de **concilier les aspirations éducatives des jeunes et les besoins du marché du travail**.

36 % des élèves s'engagent aujourd'hui dans un second cycle professionnel, ce qui témoigne d'une démocratisation de l'enseignement et souligne des questions fondamentales liées à l'avenir des jeunes issus de filières professionnelles.

Au regard des inégalités d'orientation, de parcours, de réussite et d'insertion sur le marché du travail, plusieurs enjeux sont posés : la qualité des formations et des diplômes est-elle en accord avec les mutations du marché de l'emploi observées ? Quelles sont les conditions de l'orientation et de la régulation des cartes de formation ? Quels sont les dispositifs pour endiguer les discriminations de genre/sociales/ethniques ? Comment aboutir à une meilleure transversalité des connaissances, des compétences et de la culture commune, notamment dans la perspective d'ouvrir des cheminements vers l'enseignement supérieur ?

Afin d'éclairer ces questions fondamentales pour l'avenir de l'enseignement professionnel et pour celui des jeunes, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), en partenariat avec le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) organisent une conférence de comparaisons internationales :

ORIENTATION, FORMATIONS, INSERTION : QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ?

Jeudi 19 et vendredi 20 mai 2016 – Lycée Diderot (Paris)

La conférence permet à des décideurs internationaux de présenter des constats et des expériences concrètes de politiques éducatives dans le champ de l'enseignement professionnel qui sont mises en œuvre dans les pays de l'OCDE, et à des chercheurs de les analyser. Les réflexions des décideurs français se nourriront de ces expériences, des efforts déployés pour les faire aboutir, des conditions de leur réussite aussi bien que des obstacles qu'elles ont rencontrés.

La conférence vise à favoriser les rencontres et à développer les échanges entre des décideurs d'univers différents qui tous, au quotidien, construisent l'enseignement professionnel en France.

Les journées de conférence sont aussi l'occasion de créer et de faire vivre un réseau de décideurs, parties prenantes dans leur champ de compétences. Mutualisation de pratiques, valorisation d'expériences volontaristes ayant réussi, échanges avec des chercheurs, voire montages communs d'études scientifiques locales : les activités de ce futur réseau, créé à partir du public participatif de la conférence, pourront être multiples.

En amont, les participants inscrits à la conférence ont reçu **le rapport du Cnesco présentant les résultats des recherches scientifiques les plus récentes sur les politiques au service de l'enseignement professionnel mises en œuvre dans les pays de l'OCDE.**

OUVERTURE



Nathalie Mons

Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), Université de Cergy-Pontoise, France

Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise et Présidente du Cnesco, Nathalie Mons est spécialisée dans l'action publique et consacre ses recherches à l'évaluation des politiques éducatives dans une perspective comparatiste internationale. Diplômée de Sciences-Po Paris, titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie, Nathalie Mons assure également la coordination d'un consortium de formation en *e-learning* à destination des personnels d'encadrement de l'Éducation nationale. Parallèlement, elle est membre de plusieurs comités scientifiques et éditoriaux de revues spécialisées, et participe régulièrement à des opérations d'évaluation dans l'enseignement supérieur (Agence nationale de la recherche, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Nathalie Mons a été professeure invitée de 2008 à 2009 au *London Institute of Education* et intervient régulièrement comme experte pour la Commission européenne et l'OCDE (elle a été membre du consortium PISA en 2009). En 2012, elle a co-piloté la concertation pour la refondation de l'école de la République.



Daniel Assouline

Centre international d'études pédagogiques, France

Daniel Assouline, inspecteur général de l'éducation nationale, a été nommé directeur du CIEP par décret du 15 octobre 2014 du Président de la République. Ingénieur, diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs du génie chimique (Institut national polytechnique de Toulouse), M. Assouline a débuté sa vie professionnelle comme ingénieur, avant de s'orienter vers l'enseignement en tant que professeur de physique appliquée de 1980 à 2000. En 2000, il entre au cabinet du ministre délégué à l'enseignement professionnel. Il travaille en particulier sur la valorisation de l'enseignement professionnel, sur le renforcement du socle de culture générale des formations professionnelles et à la création du label « lycée des métiers ». Il est ensuite nommé dans le corps des inspecteurs de l'académie de Paris et chargé d'une mission d'inspection générale. Il a en charge en particulier le dossier de l'enseignement de la physique chimie dans la voie professionnelle. Devenu conseiller du ministre de l'Éducation nationale en 2012, il travaille en particulier à la création du Conseil national éducation économie (CNEE) et au lancement des campus des métiers et des qualifications. Daniel Assouline travaille également à la création des réseaux « formation qualification emploi » (FOQUALE), destinés à proposer des solutions de retour en formation aux jeunes décrocheurs.



Éric Verdier

Céreq

Directeur de recherche au Cnrs, sociologue et économiste, Éric Verdier mène des recherches comparatives sur les systèmes de formation en Europe et au Maghreb. À ce titre, il a montré comment ces systèmes évoluent sous l'effet conjoint de dynamiques endogènes et de réformes inspirées de « modèles » empruntés à d'autres configurations sociétales : en Europe, cette circulation des idées est favorisée par les stratégies communes animées par la Commission européenne ; au Maghreb, elle a pour objet privilégié la mise en place, plus ou moins aboutie, de nouvelles approches des compétences. Par ailleurs, Éric Verdier s'est intéressé à la décentralisation de l'action publique en matière d'emploi, de travail et de formation, sous divers angles ; la gouvernance politique des conseils régionaux ; la régulation des cartes de formation ; le rôle des observatoires de l'emploi et de la formation. Par ailleurs, il préside le conseil scientifique du Céreq.

CONFÉRENCES D'INTRODUCTION

- **La formation des jeunes face aux mutations du travail et des emplois**

Il n'y a plus de doute possible sur le fait que nos sociétés sont entrées dans une nouvelle évolution paradigmatique dont l'ampleur et le contenu n'auraient rien à envier à ce qu'ont connu nos sociétés lors de ce qui a été appelé des "révolutions industrielles". En effet, tous les ingrédients sont réunis pour justifier cette perspective avec le flot d'innovations techniques, mais aussi avec une remise en cause de nos modèles économiques et sociaux associée à un laminage de la régulation institutionnelle issue de l'État providence et de la société de l'abondance, par un double mouvement libertaire et libertarien. Il en va bien évidemment ainsi pour les institutions d'éducation/formation qui avec leurs modèles éducatifs et pédagogiques associés à leurs outils techniques seraient elles aussi obsolètes. Un tel diagnostic serait encore plus vrai pour la France comme l'atteste à la fois le niveau élevé de décrochage précoce de jeunes qui se retrouvent sur le marché du travail sans formation professionnelle et les nombreuses plaintes des employeurs qui disent ne pas trouver les compétences tant industrielles que tertiaires dont ils auraient impérativement besoin dans la vaste compétition à laquelle ils se trouvent confrontés. Dès lors, face à un tel challenge, toutes les institutions d'éducation/formation du monde sont à des degrés divers contraintes de procéder à une grande revue de leur nature et de leurs pratiques dans une perspective d'efficacité et de qualité de services rendus, cette qualité étant mesurée par la qualité des insertions sur le marché du travail avec des statuts ou non de salarié. Il nous semble que si cette qualité est évaluée en qualité de vie, alors les perspectives offertes aux jeunes sont largement ouvertes car conduisant à la mise en œuvre de dispositifs d'éducation/formation beaucoup plus diversifiés que ceux existants, beaucoup plus insérés dans du concret à facettes multiples tant du côté des demandes des activités productives que des personnes. D'une certaine façon, face à une hyper variété de compétences tant techniques qu'économiques et sociales - ces fameux savoir-être -, requises par le travail, c'est à une hyper variété de jeunes à éduquer et à former que les institutions devront être capables de s'adapter sous peine d'avoir de grandes chances de faillir à leur tâche.



Alain d'Iribarne

Fondation maison des sciences de l'homme, France

Alain d'Iribarne est entré au CNRS à l'Institut d'Étude de l'Emploi (IEE) de Toulouse pour y étudier les besoins en formation professionnelle des entreprises liées aux évolutions des marchés, des produits et des techniques. Dans cette perspective il a été rapporteur de l'« Intergroupe Formation-Qualification » du 6^e plan, puis a participé à la création du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Il a poursuivi ses activités de recherche sur les besoins en formation à tous les niveaux - micro, méso et macro -, au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) à Aix-en-Provence, dans une perspective de comparaisons internationales s'appuyant sur une double dynamique paradigmatique et sociétale. En parallèle, dans la perspective de la construction d'un marché du travail européen, il a accompagné la création et le développement du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop).

- **Comparaison des systèmes nationaux de compétences : origines historiques et futurs défis**

De récentes recherches menées dans le domaine de l'analyse de l'économie politique et des institutions ont indiqué que les systèmes d'éducation et de formation professionnelles ne doivent pas être analysés indépendamment des complémentarités institutionnelles qui existent entre la formation des compétences et d'autres aspects de l'économie. Les établissements d'éducation et de formation professionnelles (EFP) interagissent notamment avec des systèmes de négociation collective salariale et de relations professionnelles, ainsi qu'avec des institutions sur le marché du travail et des organismes de protection sociale. Ces interactions sont à l'origine de systèmes institutionnels complexes qui encouragent les employeurs et les travailleurs individuels à investir dans les compétences. Dans cet exposé, Marius Busemeyer souhaite proposer un aperçu de ce qui se fait de mieux en matière d'analyse institutionnelle comparative des systèmes de formation des compétences. Ces recherches ont identifié plusieurs modèles de formation des compétences (nationaux, collectifs, segmentaires et libéraux) qui représentent différentes combinaisons d'engagement public en faveur de la formation des compétences et de participation des entreprises à cette dernière. Il évoquera les caractéristiques de ces modèles plus en détail en s'appuyant sur des cas concrets. Il insistera également sur les origines historiques et politiques des systèmes de formation des compétences, ainsi que sur leur impact sur le marché du travail et notamment sur les inégalités socio-économiques.



Marius Busemeyer

Université de Constance

Marius Busemeyer est professeur titulaire de sciences politiques à l'Université de Constance en Allemagne. Ses travaux comprennent des recherches comparatives sur l'économie politique et l'État-providence, l'éducation et la politique sociale, les dépenses publiques, les théories du changement institutionnel et, plus récemment, l'opinion publique sur l'État-providence. Busemeyer a étudié les sciences politiques, l'économie, l'administration publique et le droit public à l'Université de Heidelberg et à la *Harvard Kennedy School of Government*. Titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'Université de Heidelberg, il a travaillé comme chercheur aux côtés de Wolfgang Streeck et Kathleen Thelen à l'Institut Max Planck sur l'étude des sociétés à Cologne et a été boursier de recherches postdoctorales invité au Centre des études européennes d'Harvard avant de rejoindre l'université de Constance.

PLÉNIÈRE 1.

ORIENTATION ET ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Modératrice



Nathalie Mons

Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), Université de Cergy-Pontoise, France

Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise et Présidente du Cnesco, Nathalie Mons est spécialisée dans l'action publique et consacre ses recherches à l'évaluation des politiques éducatives dans une perspective comparatiste internationale. Diplômée de Sciences-Po Paris, titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie, Nathalie Mons assure également la coordination d'un consortium de formation en *e-learning* à destination des personnels d'encadrement de l'éducation nationale. Parallèlement, elle est membre de plusieurs comités scientifiques et éditoriaux de revues spécialisées, et participe régulièrement à des opérations d'évaluation dans l'enseignement supérieur (Agence nationale de la recherche, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Nathalie Mons a été professeure invitée de 2008 à 2009 au *London Institute of Education* et intervient régulièrement comme experte pour la Commission européenne et l'OCDE (elle a été membre du consortium PISA en 2009). En 2012, elle a co-piloté la concertation pour la refondation de l'école de la République.

▪ PANORAMA INTERNATIONAL

De l'orientation à l'accès à l'emploi : quels parcours pour sécuriser la formation des jeunes ?

L'une des principales préoccupations actuelles des décideurs politiques en Europe et dans le monde est la détérioration de la situation des jeunes sur le marché du travail – une situation qui se traduit dans certains cas par la persistance d'un taux de chômage élevé chez les jeunes, dans d'autres cas par des périodes durables d'insécurité de l'emploi même pour ceux qui ont trouvé un travail, ou encore, dans certains cas, par un abaissement significatif du niveau des salaires sur le marché du travail.

Bien que, parfois, le point de vue prédominant met en cause les institutions prétendument inflexibles qui caractérisent le marché du travail, il est aussi important de porter une analyse sur les institutions qui régissent la production de compétences et des mécanismes de coordination et de coopération avec le marché du travail.

Compte tenu des résultats assez différents enregistrés selon les pays concernant les questions de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, cette présentation cherchera, dans une perspective internationale, à examiner dans quelle mesure et comment des différences dans les structures institutionnelles (nationales), notamment l'ampleur de la différenciation au sein du système éducatif, les dispositifs d'accompagnement et d'orientation, les parcours de formation et les interfaces entre les systèmes (nationaux) d'enseignement et de formation et le marché du travail peuvent expliquer ces différences de performances.



David Atchoarena

Unesco

David Atchoarena est Directeur de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO (Paris). Sa carrière à l'UNESCO a commencé en 1991, à l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) où il a notamment dirigé l'équipe sur les enseignements professionnel et supérieur puis celle des programmes de formation de l'Institut. Avant de rejoindre l'UNESCO, il a été successivement coordonnateur de projet au sein du Ministère des Finances et du Plan de Sainte-Lucie, puis Chargé de mission à l'Agence nationale française pour l'éducation permanente (ADEP, Ministère de l'éducation). David Atchoarena est auteur et co-auteur de nombreux articles et ouvrages dans le domaine de l'éducation, notamment sur l'enseignement technique et professionnel. Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne), il est Professeur honoraire (Éducation) à l'Université de Nottingham (Royaume-Uni).

- **QUÉBEC**
Diminuer les inégalités en développant les liens entre les enseignements secondaire et supérieur à vocation professionnelle : l'exemple des CEGEP

L'État québécois a établi les bases de l'organisation actuelle de la formation professionnelle et technique au moment de la réforme de l'éducation dans les années 1960. On a alors décrété que la formation professionnelle, identifiée à la formation à des métiers, allait se réaliser dans l'enseignement secondaire, alors que la formation technique, destinée à la formation d'emplois dits de technicien, allait être dispensée dans une nouvelle institution, les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

Au cours du temps, les deux volets ont connu des trajectoires différentes. La formation professionnelle a connu une diminution drastique de ses effectifs, les jeunes délaissant cette filière éducative. L'hémorragie est forte. En 1986, il est décidé de fusionner la formation professionnelle de jeunes et celle des adultes. Depuis, la majorité des élèves sont des adultes, la moyenne d'âge est approximativement de 26 ans.

La formation technique n'a pas connu cette déperdition, le recrutement des étudiants a été constant au cours des années. Un changement dans leurs parcours est observé : de plus en plus de diplômés de l'enseignement technique poursuivent leurs études en formation universitaire. En 1982, 17,4 % des diplômés ont poursuivi directement (sans interruption d'études) à l'université. En 2011, 31 % des diplômés étaient dans cette situation. Ainsi, l'enseignement technique est une voie d'accès à l'université. Nous voudrions, dans notre communication, explorer ce changement, soulignant la configuration des facteurs individuels et institutionnels qui l'ont permis. Nous pourrions nous demander si la formation technique a contribué ou non à une transformation des inégalités sociales et scolaires des parcours éducatifs.



Pierre Doray

Université du Québec à Montréal, Canada

Pierre Doray est chercheur au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie et professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Depuis 2008, il préside la commission de l'éducation des adultes et de formation continue du CSE (Conseil supérieur de l'éducation). Ses principaux thèmes de recherche portent sur les parcours scolaires dans l'enseignement post secondaire, le développement de l'éducation des adultes, la production et les usages des statistiques éducatives.

▪ **DANEMARK - SUÈDE** **Deux modèles différents d'enseignement professionnel pour des défis similaires**

En matière de systèmes éducatifs, les pays nordiques présentent un certain nombre de similitudes : un enseignement primaire et secondaire de premier cycle général, un accès gratuit à l'enseignement secondaire de deuxième cycle et à l'enseignement supérieur, une éducation et une formation des adultes proposée et financée en partie par l'État. Toutefois, ils ont emprunté des trajectoires historiques différentes en matière d'éducation et de formation professionnelles (EFP). En Suède, les programmes professionnels ont été intégrés à l'enseignement secondaire de deuxième cycle général non sélectif (*Gymnasieskolan*) tandis qu'au Danemark, l'EFP repose sur des apprentissages dans des métiers spécifiques (*Erhvervsuddannelse*), à la manière du système d'alternance allemand. En ce qui concerne les transitions vers l'EFP et le passage de l'EFP au marché du travail et à l'enseignement supérieur, les deux pays sont confrontés à la fois à des défis communs et différents qui concernent les conditions d'admissibilité, la parité d'estime, la transférabilité, la pertinence du marché du travail et la demande. Cette présentation s'intéresse à la façon dont les systèmes d'EFP danois et suédois gèrent les phases de transition de l'EFP et le double défi qui consiste à délivrer des diplômes permettant d'accéder à l'emploi et à fournir un accès à l'enseignement supérieur.



Pia Cort

Université d'Aarhus, Danemark

Pia Cort est professeure au Département de l'éducation de l'Université Aarhus. Elle travaille depuis 1996 dans le domaine de l'éducation et la formation professionnelles (EFP) et participe à l'évaluation de nombreuses réformes du système EFP danois, à des projets de développement en étroite collaboration avec des lycées professionnels et à des projets de recherche internationaux sur la modularisation, l'auto-évaluation, la classification et la mobilité. Son principal domaine de recherche est l'eupéanisation, c'est-à-dire l'étude de la traduction des politiques et outils EFP en pratiques et politiques nationales. Au cours des dernières années, elle a exploré les transitions dans l'éducation et le marché du travail du point de vue de la personne et a montré comment les phases de transition pouvaient être perçues comme des espaces d'apprentissage importants.

PLÉNIÈRE 2.

GOVERNANCES PARTENARIALES ÉCOLE-ENTREPRISE

Modérateur



David Atchoarena

Unesco

David Atchoarena est Directeur de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO (Paris). Sa carrière à l'UNESCO a commencé en 1991, à l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) où il a notamment dirigé l'équipe sur les enseignements professionnel et supérieur puis celle des programmes de formation de l'Institut. Avant de rejoindre l'UNESCO, il a été successivement coordonnateur de projet au sein du Ministère des Finances et du Plan de Sainte-Lucie, puis Chargé de mission à l'Agence nationale française pour l'éducation permanente (ADEP, Ministère de l'éducation). David Atchoarena est auteur et co-auteur de nombreux articles et ouvrages dans le domaine de l'éducation, notamment sur l'enseignement technique et professionnel. Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne), il est Professeur honoraire (Éducation) à l'Université de Nottingham (Royaume-Uni).

- **PANORAMA INTERNATIONAL**
Approche comparative d'un choix politique : la rémunération des apprentis

L'importance de la rémunération en tant qu'enjeu politique dans l'apprentissage est documentée pour le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Suisse. Des différences substantielles dans la rémunération des apprentis apparaissent pour ces trois pays. Sont comparées les contributions des comparaisons internationales et des méthodes statistiques traditionnelles à la compréhension de ces différences. Les différences entre les trois pays concernant la rémunération des apprentis sont analysées à l'aide d'une méthode comparative : l'économie politique des marchés de formation (forces du marché et institutions nationales) est associée à des comparaisons nationales par paires (méthode de différence de Mill). La comparaison entre la Suisse et l'Allemagne souligne le rôle des institutions du marché du travail, notamment la négociation collective et les associations patronales ; la comparaison entre l'Allemagne et le Royaume-Uni montre les conditions de l'offre sur les marchés de formation, notamment les attributs des systèmes éducatifs nationaux. Les implications du point de vue des politiques sont étudiées au regard de deux enjeux : la réactivité de la demande d'apprentis de la part des employeurs face à la rémunération des apprentis, la fixation de la rémunération et l'influence limitée de la politique publique sur la rémunération des apprentis.



Paul Ryan

King's College, Cambridge, Royaume-Uni

Chercheur au *King's College* à l'Université de Cambridge, Paul Ryan est diplômé de la *London School of Economics* et d'Harvard (doctorat). Il a enseigné l'économie à l'université de Cambridge et au *King's College* à Londres (professeur, Département de la gestion). Ses recherches actuelles portent sur les comparaisons internationales du mécontentement professionnel des apprentis et de l'action collective dans l'apprentissage en milieu de travail : apprentissage artisanal dans la métallurgie en Grande-Bretagne et en Allemagne/Suisse, et emploi des étudiants diplômés / assistants dans les universités aux États-Unis et en Allemagne/Suisse.

▪ **SUISSE** **Comment les milieux économiques s'impliquent-ils dans l'enseignement professionnel ?**

La Suisse peut se prévaloir d'une longue tradition de formation en alternance dans l'enseignement professionnel. Ce système de formation est appelé « formation professionnelle duale » dans les textes de référence helvétiques.

Différentes études ont montré que ce système de formation était un modèle à succès, notamment parce qu'il s'avère en règle générale rentable pour les entreprises et qu'il contribue au faible taux de chômage des jeunes. Il comporte par ailleurs une dimension sociale intégrative.

Le propos sera de montrer dans un premier temps en quoi consiste précisément le « partenariat » entre les différentes instances en charge du fonctionnement et du développement du système dual, à savoir la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail. Il s'agira ensuite de spécifier, exemples à l'appui, le rôle et les attributions des entreprises et, plus généralement, des milieux économiques.

En d'autres termes, c'est le paradigme suisse concernant les relations entre l'État et l'économie dans l'enseignement professionnel qui sera présenté et interrogé quant à sa pertinence et à sa transférabilité dans un autre contexte.



Alexandre Etienne

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne, Suisse

Alexandre Etienne est directeur régional (Romandie) de l'IFFP à Lausanne. Présent à Lausanne, Lugano, Zollikofen et Zurich, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle est, à l'échelon suisse, l'organisation experte pour la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle ainsi que pour le développement des métiers et la recherche en formation professionnelle.

▪ PAYS-BAS

La diversité des parcours de formation des jeunes : un succès complet ?

La loi de 1996 sur l'éducation et la formation professionnelles (EFP) a intégré les écoles d'EFP à temps plein et les apprentissages par secteur dans un système scolaire général. Depuis, toutes les certifications d'EFP peuvent être obtenues dans des écoles d'EFP régionales qui proposent des cours sur 4 niveaux et de nombreux secteurs économiques, via un système en milieu scolaire ou en alternance. Ce double système permettrait à l'EFP néerlandaise de résister aux fluctuations économiques et de prendre en charge des étudiants aux capacités d'apprentissage diverses.

La présentation portera sur le concept du double système, son histoire, son fonctionnement et son impact sur les carrières professionnelles, et sur la capacité ou l'incapacité du système à apporter la flexibilité initialement souhaitée.

Suivra une réflexion sur les dynamiques du système, déjà en place depuis 20 ans. L'EFP néerlandaise s'avère plus flexible pour répondre aux tendances de mobilité à la hausse du système éducatif néerlandais grâce à ses 4 niveaux que pour répondre aux crises économiques, majeures ou mineures, avec son double système.

Les raisons de ce résultat seront explorées dans la conclusion de la présentation.



Anneke Westerhuis

Expertisecentrum Beroepsonderwijs (ECBO), Hertogenbosch, Pays-Bas

Anneke Westerhuis est chercheuse dans le domaine de l'EFP. Elle est spécialisée dans l'impact des dispositions institutionnelles nationales sur les carrières pédagogiques dans l'enseignement secondaire de premier et de deuxième cycle (professionnel) dans les pays de l'UE, et dans la diversité des dispositions institutionnelles pour faciliter les transitions entre l'EFP et le marché du travail. Elle a participé et participe encore aujourd'hui à de nombreux projets de recherche internationaux. Elle occupe actuellement le poste de coordinatrice nationale du réseau ReferNet du Cedefop pour les Pays-Bas.

ATELIERS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

ATELIER 1

Comment diminuer les inégalités sociales, de genre et ethniques engendrées ou révélées par l'enseignement professionnel ?

Salle 300

Animateurs : Noémie Olympio, Aix-Marseille Université
Pierrick Breton, proviseur honoraire

Intervenants :

- Djamilla Mimouni, principale, Académie Aix-Marseille
- Alain Brunias, IEN 2nd degré, Académie Aix-Marseille

ATELIER 2

Promouvoir l'attractivité de l'enseignement professionnel : comment améliorer et consolider les choix d'orientation vers ses filières ?

Salle 301

Animateur : Thierry Berthet, CNRS, Sciences Po Bordeaux

Intervenantes :

- Dominique Chevrinai, Vice-Doyenne des IEN 2nd degré, Académie de Versailles
- Lina Chetangny, IEN IO, Val d'Oise, Académie de Versailles

ATELIER 3

Au-delà du décrochage : comment renouer avec l'acquisition des savoirs et sécuriser les parcours de formation ?

Salle 302

Animateur : Mehdi Khouaja, MLDS, Rectorat d'Aix-Marseille

Intervenants :

- Evelyne Blin Nicolas, IEN IO, Hauts-de-Seine, Académie de Versailles
- Florian Aujard, proviseur, Académie de Créteil

ATELIER 4

Écoles professionnelles d'entreprise : quelle sécurisation des parcours ?

Salle 304

Animateurs : Emmanuel Quenson, Céreq
Serge Laurent, École des métiers, Michelin

Intervenants :

- Valérie Creignou (PSA Peugeot Citroën),
- Guy Merle (Michelin)

ATELIER 5

Du bac-3 au bac +3 : comment permettre aux bacheliers professionnels de réussir leur insertion dans l'enseignement supérieur ?

Salle 305

Animatrice : Fabienne Maillard, Université de Lille III

Intervenants :

- Pierre Rieben, École Vaucanson, CNAM, Paris
- Mohamed Mazouzi, professeur en BTS, Villeneuve-la-Garenne

ATELIER 6

Programmes et contenus des différentes filières d'enseignement professionnel : quels aspects communs et quelles spécificités ?

Salle 309

Animateurs : Xavier Sido, Université de Lille III
Maryse Lopez, Université de Cergy-Pontoise

Intervenante :

- Brigitte Trocmé, DGESCO

ATELIER 7

Comment développer l'acquisition des compétences non académiques dans l'enseignement professionnel ?

Salle 312

Animateur : Jean-François Giret, IREDU, Université de Dijon

Intervenants :

- Étienne Galmiche, Directeur Talent Campus, Dijon
- Louisa Toubal, La Fabrique de l'Industrie, Paris

ATELIER 8

Partenariat public-privé : comment favoriser la professionnalisation des élèves ?

Salle 314

Animateur : Christian Greuin, Ciep

Intervenants :

- Maurice Pinkus, Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie
- Thierry Ruard, Schneider Electric

ATELIER 9

L'enseignement et la formation professionnelle peuvent-ils accompagner des politiques publiques sectorielles ? Le cas de l'enseignement agricole

Salle 320

Animateur : Hervé Savy, Inspection générale de l'enseignement agricole

Intervenants :

- Gilles Pelurson, DRAAF, région Auvergne - Rhône-Alpes
- Marylène Ganchou, DRAAF, région Auvergne - Rhône-Alpes

PLÉNIÈRE 3. INSERTION, COMPÉTITIVITÉ ET INTÉGRATION SOCIALE

Modératrice



Isabelle Recotillet

LEST, France

Isabelle Recotillet est consultante indépendante et membre associée au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST, UMR 7317). Elle est titulaire d'un doctorat en économie, avec une spécialisation en économie du travail et micro-économétrie. Elle a travaillé pendant une quinzaine d'années pour le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq), dont trois ans à diriger le département des entrées et évolutions dans la vie active. Son principal domaine d'expertise est celui de l'analyse de la relation entre la formation et l'emploi, en particulier pour les jeunes en phase d'insertion professionnelle. Elle s'intéresse en particulier à l'évaluation des politiques publiques d'éducation, de formation et d'emploi, en France, mais aussi dans les pays en voie de développement. Elle a publié des articles dans des revues académiques dans ce champ ainsi que dans celui de l'insertion professionnelle des jeunes et des mobilités sur le marché du travail.

▪ PANORAMA INTERNATIONAL Les inégalités de compétences au sein de l'enseignement secondaire (général et professionnel)

Les effets des systèmes d'enseignement et de formation secondaires de deuxième cycle sur l'inégalité des compétences. Une analyse par quasi-cohorte utilisant PISA 2000 et l'enquête sur les compétences des adultes de l'OCDE.

Les recherches nous offrent de nombreuses informations sur les effets de l'enseignement primaire et secondaire de premier cycle sur l'inégalité des compétences, mais peu de renseignements sur l'impact de la phase d'enseignement qui suit. Cette présentation s'appuie sur une analyse de la différence des données sur les capacités de lecture et de calcul de PISA 2000 et SAS 2011/12 pour évaluer la contribution de l'enseignement et de la formation secondaires de deuxième cycle aux inégalités dans les opportunités de développement des compétences et les résultats. Elle révèle qu'une meilleure parité d'estime entre les parcours universitaires et professionnels, comme celle qui existe dans les pays germanophones et scandinaves, atténue de manière positive les inégalités dans les compétences. Toutefois, les facteurs les plus importants semblent être les taux de réussite élevés de la formation et de l'enseignement secondaires de deuxième cycle long, ainsi que l'enseignement obligatoire des mathématiques et de la langue nationale dans le cursus.



Andy Green

Institute of Education, Université de Londres, Angleterre

Andy Green est Professeur de Sciences sociales comparées à l'Institut d'éducation de l'*University College London* (UCL) et Directeur du Centre de recherches sur l'apprentissage et les opportunités de l'ERSC. Son principal domaine de recherche est l'étude (historique et sociologique) comparative des systèmes d'éducation et de formation, leurs origines et leurs conséquences sociales et économiques. Andy Green a été élu académicien à l'Académie des sciences sociales en 2010.

▪ ALLEMAGNE

Le système dual face aux mutations démographiques, productives et sociales

La formation professionnelle initiale en alternance ou « duale » est en Allemagne le chemin le plus important pour la majorité des jeunes afin d'obtenir un diplôme professionnel, étant donné qu'environ 40 % des jeunes d'une classe d'âge obtiennent un baccalauréat à la fin de la scolarité d'enseignement général. Avant de pouvoir entamer une telle formation, les jeunes doivent trouver une entreprise prête à les former : les entreprises décident quel(le) jeune elles embauchent en tant qu'apprenti(e), dès lors qu'elles souhaitent en former (économie de marché). Souvent il existe des différences importantes entre l'offre et la demande de places de formation en alternance. Au cours des dernières décennies, la demande des jeunes a été supérieure à l'offre des entreprises. En conséquence il existe un déséquilibre sur le marché de formation en alternance en Allemagne - au détriment des jeunes à la recherche d'une place en alternance.

Quels sont les défis pour le système de formation en alternance ? Vu le changement démographique et les changements de régime de productivité, qu'on a pu observer à plusieurs reprises pendant les dernières décennies, la contribution analyse les risques d'exclusion et les opportunités d'inclusion pour les jeunes à la recherche d'une place de formation en alternance. Qui sont les publics les plus vulnérables vu le déséquilibre entre les demandes et le nombre de places de formation en apprentissage ? Quel rôle est attribué au secteur dit de « transition » ? Pour répondre à ces questions, les résultats qui prennent en considération les ressources personnelles, sociales et culturelles des jeunes autant que le cadre institutionnel, reposent sur une étude représentative de l'Institut Fédéral de la Formation Professionnelle sur les transitions. La fin de la présentation prend en compte la transition vers le marché du travail, une fois que la formation duale est achevée avec succès.



Mona Granato

Institut fédéral de la formation professionnelle, Allemagne

Mona Granato est chargée d'études à l'Institut Fédéral de la Formation Professionnelle (BIBB) à Bonn, en Allemagne. Ses travaux de recherche portent sur : les transitions et parcours des jeunes à la fin de l'enseignement général ; les facteurs et conditions de réussite lors de l'accès et l'achèvement d'une formation professionnelle initiale ; le genre, la migration, l'orientation et la formation professionnelle initiale.

Son intervention a été préparée en collaboration avec Joachim Gerd Ulrich.

Joachim Gerd Ulrich est chargé d'études et directeur scientifique à l'Institut Fédéral de la Formation Professionnelle (BIBB) à Bonn, Allemagne. Ses travaux de recherche portent sur : le développement du marché de l'apprentissage, l'aptitude professionnelle et les choix de carrière des jeunes, les transitions de l'école à une formation professionnelle, la démographie et l'avenir de la formation professionnelle initiale en Allemagne.

▪ **ANGLETERRE**

Saints graals, chimères et écrans de fumée : le rôle méconnu des employeurs en matière de formation professionnelle

Les critiques concernant le rôle des employeurs dans l'organisation de l'éducation et de la formation professionnelles (EFP) en Angleterre dénoncent bien souvent l'apathie de longue date des employeurs par rapport à d'autres pays européens. Le manque d'engagement en faveur de l'EFP semble découler de l'histoire de l'Angleterre, économie de marché libérale dans laquelle le court terme et la volonté de satisfaire les actionnaires continuent d'influencer le comportement des employeurs. Paradoxalement, si les employeurs sont fustigés pour leur comportement (par les intellectuels comme par les décideurs), ils sont également considérés comme des éléments clés pour résoudre le « problème des compétences » du pays. Dans cet exposé, Lorna Unwin explorera les réalités contemporaines de la participation des employeurs à l'EFP pour montrer que les tentatives d'évaluation et d'amélioration de la participation des employeurs détournent l'attention du besoin de recalibrer l'EFP, qui doit devenir un vecteur d'amélioration du milieu professionnel pour favoriser une formation de compétences de qualité qui profitera aux personnes et aux organisations.



Lorna Unwin

University College London, Angleterre

Lorna Unwin est professeure émérite à l'Institut d'éducation et membre du Centre de recherche LLAKES de l'UCL de Londres. Elle est également professeure honoraire chargée de recherche à l'École de l'environnement, de l'éducation et du développement de l'Université de Manchester. Ses intérêts de recherche portent sur la nature changeante de l'expertise professionnelle, des lieux de travail comme environnements d'apprentissage, de l'apprentissage (passé et présent) et des interdépendances entre les impératifs politiques, économiques et sociaux par rapport aux politiques et aux pratiques de l'EFP.

▪ **CORÉE**

L'efficacité des politiques visant à renforcer le lien entre la formation et le marché du travail : quels effets sur la méritocratie ?

Le système d'EFP coréen mené par le gouvernement a souvent été mis en avant pour son efficacité pendant l'industrialisation et la croissance économique rapides. Le gouvernement joue encore un rôle crucial dans les changements et la mise en œuvre du système d'EFP. Plusieurs politiques mises en œuvre au cours des dernières années pour réduire l'inadéquation des compétences et le chômage des jeunes ont rendu l'EFP plus populaire dans les écoles secondaires et considérablement amélioré le taux d'embauche des diplômés de lycées professionnels. Actuellement, le gouvernement coréen développe de manière ambitieuse un système d'alternance pour les étudiants des lycées professionnels et d'autres jeunes demandeurs d'emploi, en parallèle aux normes de compétences nationales. Nous pouvons dire que l'expansion de ces politiques a été très rapide, mais leur efficacité reste à démontrer, car certains problèmes doivent être réglés. Ces changements de politiques, mis en œuvre ces dix dernières années, ont quelque peu atténué la « fièvre de l'éducation » de la Corée en diminuant le taux d'entrée dans l'enseignement supérieur. Toutefois, le taux optimal dans l'enseignement supérieur reste un mystère.



Eon Lim

Korea Research Institute for Vocational Educational and Training, Corée

Eon Lim est chercheuse au Centre d'éducation professionnelle continue à l'Institut de recherche coréen pour l'éducation et la formation professionnelles (KRIVET). Elle est titulaire d'un doctorat en évaluation de l'éducation, obtenu à l'université d'État de New York en 1995. Ses travaux de recherche portent sur : les matières générales dans les lycées professionnels ; l'apprentissage et le travail en Corée ; l'adaptation au travail des nouveaux diplômés de l'enseignement professionnel.

ATELIERS DE LA SECONDE JOURNÉE

ATELIER 1

Comment favoriser une alternance de qualité entre l'école et l'entreprise. Quels rôles pour les branches professionnelles ?

Salle 300

Animateur : Damien Brochier, Céreq, Marseille

Intervenants :

- Pascal Rault, SAIA, Académie de Nancy-Metz
- Daniel Munoz, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP

ATELIER 2

Enseignants, maîtres d'apprentissage, tuteurs en entreprise : quelles identités, quelles coopérations, quels liens avec les formés ?

Salle 301

Animateur : Aziz Jellab, IGEN, Paris

Intervenants :

- Alexandre Hascoet, association Le Réseau
- Franck Gousset, proviseur, Académie de Versailles

ATELIER 3

Les certificats de qualification professionnelle (CQP), compléments ou alternatives aux diplômes de l'éducation nationale ?

Salle 302

Animateur : Fred Séchaud, Céreq, Marseille

Intervenants :

- Fabienne Estrampes, Fédération des Entreprises de Propreté
- Mario Leriche, Fédération générale CFDT des mines et de la métallurgie

ATELIER 4

La gestion des cartes de la formation professionnelle des jeunes face aux enjeux du développement économique territorial : quelles flexibilités ?

Salle 304

Animateur : Didier Michel, IGEN, Paris

Intervenants :

- Thierry Cagnon, Directeur de l'Éducation, Conseil Régional Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin
- Olivier Lanez, DAET -DAFPIC adjoint pour la formation initiale, Académie de Paris

ATELIER 5

Comment améliorer l'insertion des jeunes issus de certaines spécialités de formation professionnelle sur le marché du travail ?

Salle 305

Animatrice : Vanessa di Paola, LEST, Aix-Marseille Université

Intervenants :

- Patricia Le Galloudec, proviseure, Académie de Créteil
- Loïck Brunet, Ariane Interim, ancien élève de l'enseignement professionnel

ATELIER 6

Enseignement secondaire versus enseignement supérieur : quelle portée et quelles limites du développement de l'apprentissage ?

Salle 309

Animateur : Gilles Moreau, Université de Poitiers

Intervenantes :

- Véronique Taciak, Centre national de ressources pour l'alternance en apprentissage
- Marion Lamade, coordinatrice pédagogique du CFA académique de Poitiers

ATELIER 7

Comment impliquer davantage les entreprises dans l'enseignement professionnel pour favoriser le recrutement des jeunes ?

Salle 312

Animatrice : Aline Valette, Céreq, Marseille

Intervenantes :

- Claire Armand, Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable, région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Véronique Watelet, Centre d'études et de formation du logement et de l'urbanisme, Paris

ATELIER 8

Réseaux d'établissements et pôles de compétences : comment mieux répondre aux besoins des entreprises et faciliter le recrutement des jeunes ?

Salle 320

Animateurs : Claudine Romani, Céreq, Marseille
Jean-Pierre Collignon, IGEN, Paris

Intervenants :

- Laurent Renaux, Campus des métiers et des qualifications Aéronautique PACA
- Didier Pinel, Campus des métiers et des qualifications des énergies et de l'efficacité énergétique

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À L'ÉTRANGER

Afin d'éclairer les interventions de la conférence, le Cnesco propose des fiches synthétiques aux participants. Pour chaque pays représenté, une fiche décrit le modèle d'enseignement professionnel et en présente les chiffres clés. Ainsi, sept fiches ont été réalisées :

- **Allemagne**
- **Angleterre**
- **Corée**
- **Danemark**
- **Pays-Bas**
- **Québec**
- **Suisse**

Les données et informations contenues dans ces fiches ont été recueillies à partir des sources suivantes :

- Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
- Centre Inffo, Europe & Formation
- Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC), Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)
- EUROSTAT

Le Cnesco adresse tout particulièrement ses remerciements à la DREIC pour sa collaboration.

ALLEMAGNE

Un système dual

SYSTÈME ÉDUCATIF

L'éducation relève de la compétence des régions, *Länder*. Il n'existe pas de ministre de l'éducation nationale, il y a 16 ministres, un dans chaque Land.

L'école maternelle, *Kindergärten*, est facultative. L'école élémentaire, s'étend sur quatre années scolaires (classe 1 à 4) et offre la possibilité aux élèves de suivre cinq filières (Cf. figure 1 ci-dessous) :

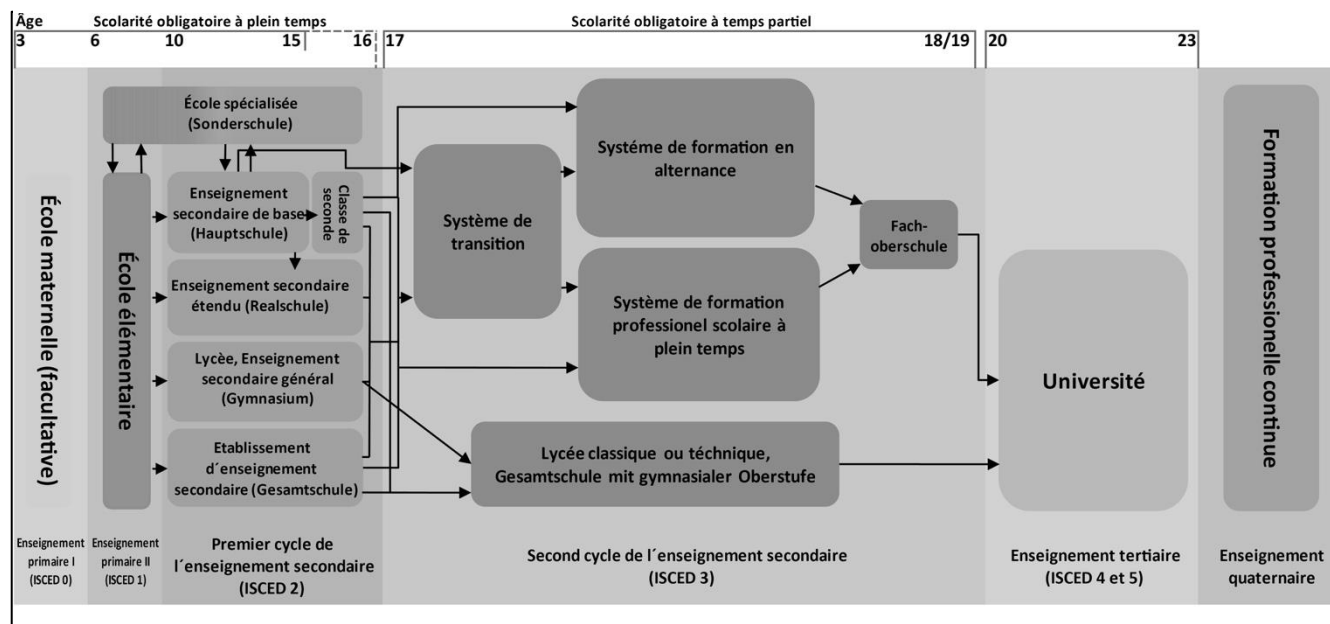
- **Hauptschule** : s'étend sur cinq années (classes 5 à 9) et constitue l'enseignement secondaire de base qui débouche sur l'obtention d'un certificat qui permet de poursuivre une formation professionnelle ou d'intégrer directement le marché du travail.
 - **Realschule** : s'étend sur six années (classes 6 à 10) et constitue la formation généraliste qui débouche sur l'obtention d'un diplôme de fin de cursus ; elle offre la possibilité aux élèves d'intégrer une formation professionnelle, un lycée technique ou classique (pour les meilleurs d'entre eux).
- En quittant la Hauptschule ou la Realschule (équivalant à l'enseignement secondaire en France), les élèves démarchent les entreprises pour décrocher un contrat d'apprentissage en alternance ou à plein temps.
- **Gymnasium** : l'équivalent du collège et du lycée général en France, il dure 8 ans en moyenne (classes 5 à 12) et permet aux élèves d'obtenir un baccalauréat général (Abitur) et d'accéder à l'université.
 - **Gesamtschule** : établissement d'enseignement secondaire, il est moins fréquenté que les autres cités ci-dessus. Il rassemble les trois enseignements dans un même lieu, le Hauptschule, le Realschule et le Gymnasium.
 - **Sonderschule** : école spécialisée pour certains élèves en situation de handicap tout au long de la scolarité obligatoire.

Depuis 1969, la formation professionnelle prend appui sur des référentiels nationaux. Elle n'est plus axée sur les besoins spécifiques des entreprises formatrices mais plutôt destinée à fournir les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier et à permettre la transférabilité des compétences.

CHIFFRES CLÉS

- Environ 60 % d'une classe d'âge suit une formation professionnelle dans le système dit « dual » (apprentissage avec contrat de travail).
- Le coût de l'alternance est à la charge de l'entreprise (2,7 % du coût total de la main d'œuvre en 2005) dans la quasi-totalité des cas (en France ce sont les régions ou l'État).
- En 2005, les dépenses publiques pour la formation professionnelle et l'apprentissage s'élevaient à près de 8 % du PIB.
- Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans en Allemagne est de 7 % en 2015 (contre plus de 25 % en France).
- L'Allemagne offre plus de 344 formations en apprentissage à ses élèves débouchant sur des métiers différents (4 000 formations sont proposées par la chambre de commerce et de l'industrie en France).
- Près de 550 000 contrats en apprentissage ont été signés en 2012 sachant que 90 % des entreprises allemandes emploient des apprentis (contre 294 840 pour le secteur privé et 9 682 pour le public en France).
- En Allemagne, 16 % de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en apprentissage en 2013, contre 5,2 % en France.

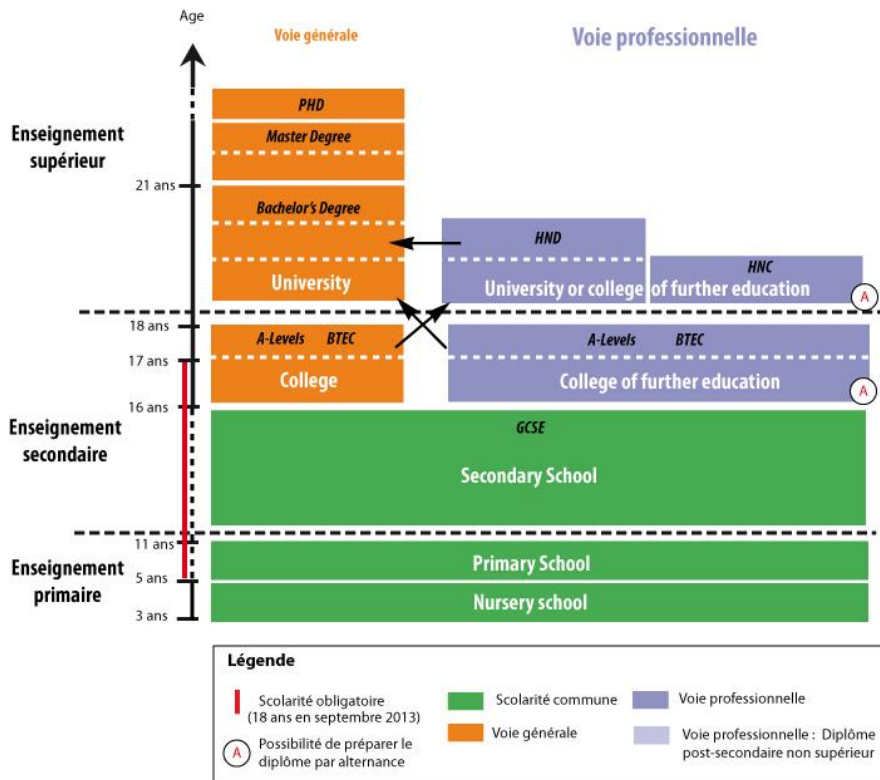
STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN ALLEMAGNE



ANGLETERRE

Des partenariats entre les entreprises et les acteurs locaux

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU ROYAUME-UNI, S'APPLIQUANT EN ANGLETERRE



CHIFFRES CLÉS

- En 2013, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans atteignait près de 20 %.
- Le nombre d'apprentis est passé de 200 000 à 300 000 en 9 ans (2011).
- En 2011, on comptait près de 20 apprentis pour 1000 employés.
- Le financement du système éducatif repose sur une indépendance et autonomie des établissements scolaires. La répartition se fait en fonction des subventions calculées par le gouvernement et ajustées par les autorités locales. La formation professionnelle relève d'initiatives privées et de partenariats entre les entreprises et les acteurs locaux.

SYSTÈME ÉDUCATIF

Placé sous l'autorité du ministère de l'Éducation, l'enseignement est organisé par les autorités éducatives locales, **Local Authorities**. La scolarité obligatoire est divisée en plusieurs étapes : l'école préélémentaire, *Primary school/Nursery school* (3 à 5 ans) ; l'école élémentaire, *Primary school* (5 à 11 ans) ; l'école secondaire, *Secondary school* (11 à 18 ans). À la fin de l'enseignement obligatoire, la plupart des jeunes se présentent à l'examen de fin d'études secondaires, **GCSE** (*General Certificate of Secondary Education*). Après leur scolarité obligatoire à 16 ans, plus de 80 % des élèves poursuivent leurs études :

- dans un **sixth form college** qui prépare en 2 ou 3 ans au **GCE A-levels**, niveau 3 (*General Certificate of Education Advanced Level* – certificat général de l'éducation : niveau avancé), équivalent du baccalauréat, qui permet d'entrer à l'Université.
- dans un **Further Education College**, établissement d'enseignement post-obligatoire qui prépare à différents diplômes professionnels : le **VCE** (*Vocational certificate of education*) similaire à un baccalauréat professionnel, les **NVQ** (*National Vocational Qualifications*, qualifications professionnelles nationales) qui conduisent à une qualification professionnelle de niveau 1, 2 ou 3 (niveaux V bis à IV français) et des diplômes organisés par différents organismes certificateurs, **BTEC** (*Business and Technology Education Council*).

Les élèves ayant obtenu le A-level avec de bonnes notes (A à C) dans trois matières, peuvent accéder à des études supérieures à l'université ou dans des établissements d'enseignement supérieur. Ils peuvent y préparer :

- en un ou deux ans, un **FD** (*Foundation Degree*), diplôme qui permet d'occuper un emploi de technicien hautement qualifié ou de continuer ses études professionnelles ;
- des certificats en un an, **Certificates in HE** (*Higher Education*), ou des diplômes en deux ans, **Diplomas in HE**, peuvent fournir une qualification professionnelle ou un tremplin pour accéder à un premier diplôme universitaire ;
- un **HND** (*Higher National Diploma*) se prépare à temps plein ou par alternance en deux ans ; il est articulé avec les besoins du monde du travail et permet l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études ;
- des **Bachelors** (*BA Bachelor, BSc Bachelor of Sciences*) préparés à l'université en 3 ou 4 ans prévoient des périodes de formation en entreprise ; ils permettent l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études vers un Master ;
- des **Masters** à finalité professionnelle.

CORÉE

Une politique nationale volontariste en faveur de l'enseignement professionnel

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système d'enseignement secondaire coréen se caractérise par une scolarité obligatoire de 6 ans à 14 ans. L'enseignement est gratuit jusqu'à 16 ans dans le public et devient payant ensuite (soit les deux dernières années de lycée).

L'enseignement secondaire se partage entre écoles moyennes, *middle schools*, et l'enseignement secondaire supérieur, *high schools*- lycées. Ce qui semble particulier dans le système coréen, ce sont les *middle schools attached to industrial firms* et les *trades schools*.

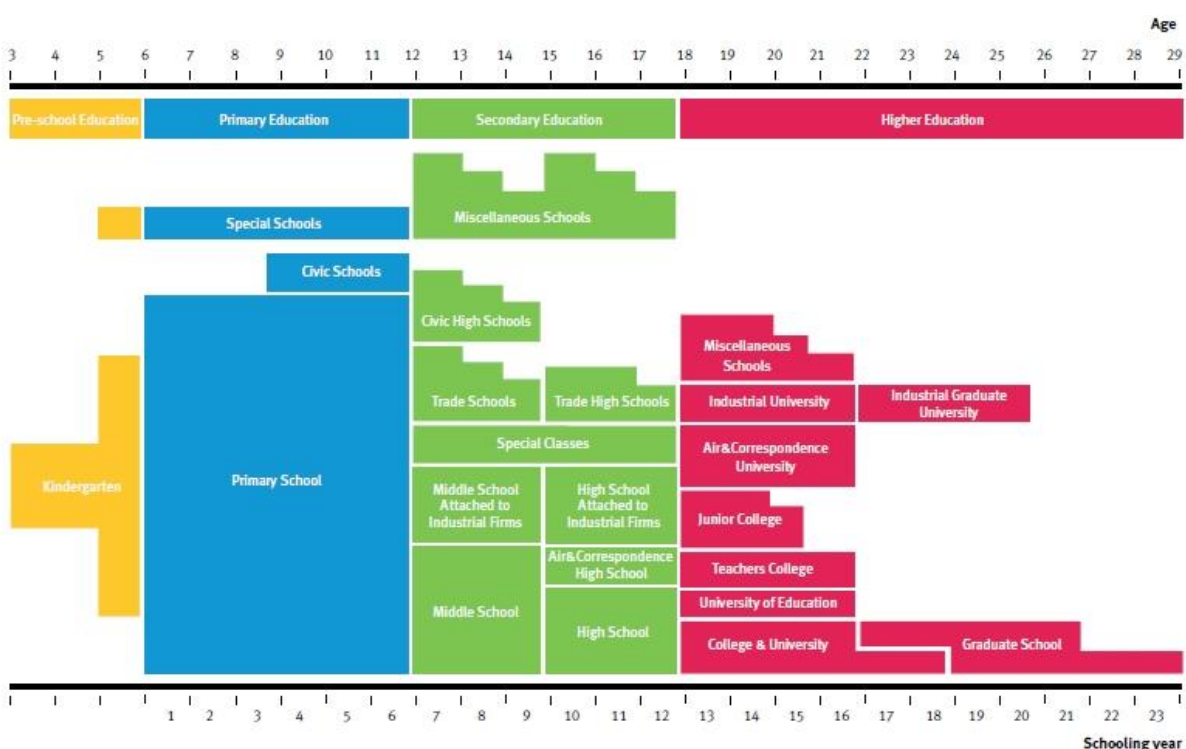
- L'enseignement secondaire supérieur est constitué d'établissements d'enseignement général (70 %) et professionnel (30 %). Il a une durée de 3 ans pour les élèves âgés de 15 à 17 ans. L'admission s'opère sur examen d'entrée.
- Les lycées techniques comprennent les filières agricoles, commerciales, maritimes et techniques. L'enseignement professionnel est sous statut scolaire.

Depuis quelques années, le gouvernement coréen a mis en place des politiques nationales volontaristes en vue d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle et les besoins du marché du travail. Cela passe notamment par la promotion de la collaboration avec l'industrie.

CHIFFRES CLÉS

- La part du PIB investie dans l'éducation en Corée est de 7,6 % (contre 6,1 % en moyenne dans les pays de l'OCDE), soit le 3^{ème} pays investissant le plus dans ce domaine.
- Le niveau de compétences des élèves coréen est excellent : presque un élève sur trois obtient la meilleure note possible en mathématiques au test PISA, ce qui représente la plus grande part parmi les pays de l'OCDE.
- En 2012, 66 % des 25-34 ans étaient diplômés du supérieur, contre 40 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- Le taux de chômage des jeunes de 18 à 29 ans était de 9% en 2008.

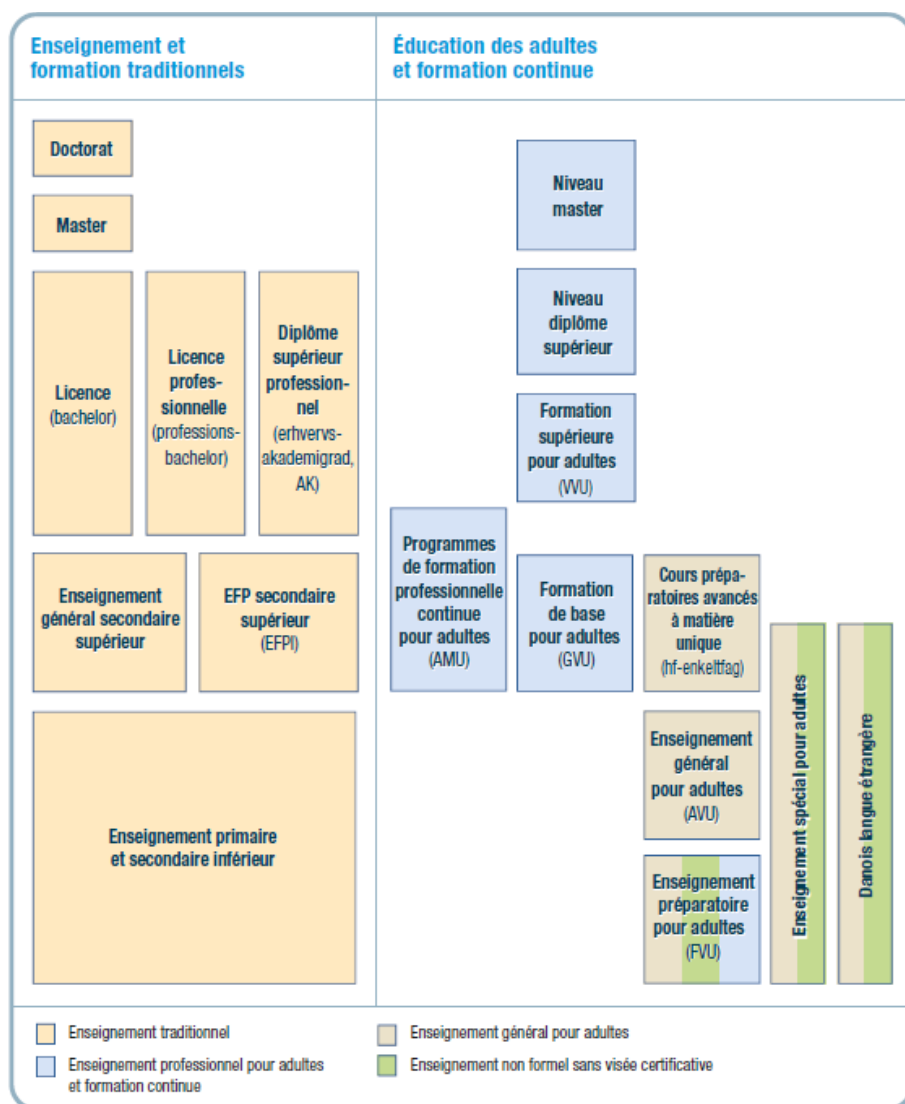
STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN CORÉE



DANEMARK

Un système flexible et inclusif

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU DANEMARK



CHIFFRES CLÉS

- La formation professionnelle relève de la compétence du ministère de l'enfance et de l'éducation, qui collabore avec les différents acteurs (sociaux et privés notamment) concernés pour s'ajuster en temps réel aux besoins des entreprises.
- Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est de 10 % fin 2015 (contre 15,2 % en 2012).
- La voie de l'enseignement professionnel dure 4 ans environ et concernait, en 2013, 47 % du total des élèves inscrits dans le second cycle de l'enseignement secondaire, soit 25 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans (en France, 5,2 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en apprentissage en 2013).
- Il existe 12 types de cursus de base (tels que la construction, le bâtiment, les transports et la logistique, ou encore le secteur commercial) menant à 110 parcours principaux.

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif danois se compose de :

- Børnehave** (petite enfance) de 3 à 5 ans ;
- Grundskole/Folkeskole** (enseignement primaire et premier cycle du secondaire) de 6 à 16 ans ;
- Ungdomsuddannelser** (enseignement secondaire supérieur (*Gymnasium* = lycée), l'Enseignement et la Formation Professionnels (EFP) de 16 à 19 ans ;
- Videregående uddannelser** (études supérieures) ;
- Adult education** (formation pour adultes).

La **Folkeskole** est sanctionnée par un examen de fin d'études primaires, l'*Afgangeksamen*. La dixième année, optionnelle, permet en principe de mieux préparer l'entrée au *Gymnasium*. Les *Folkeskoler* sont rattachées administrativement aux communes.

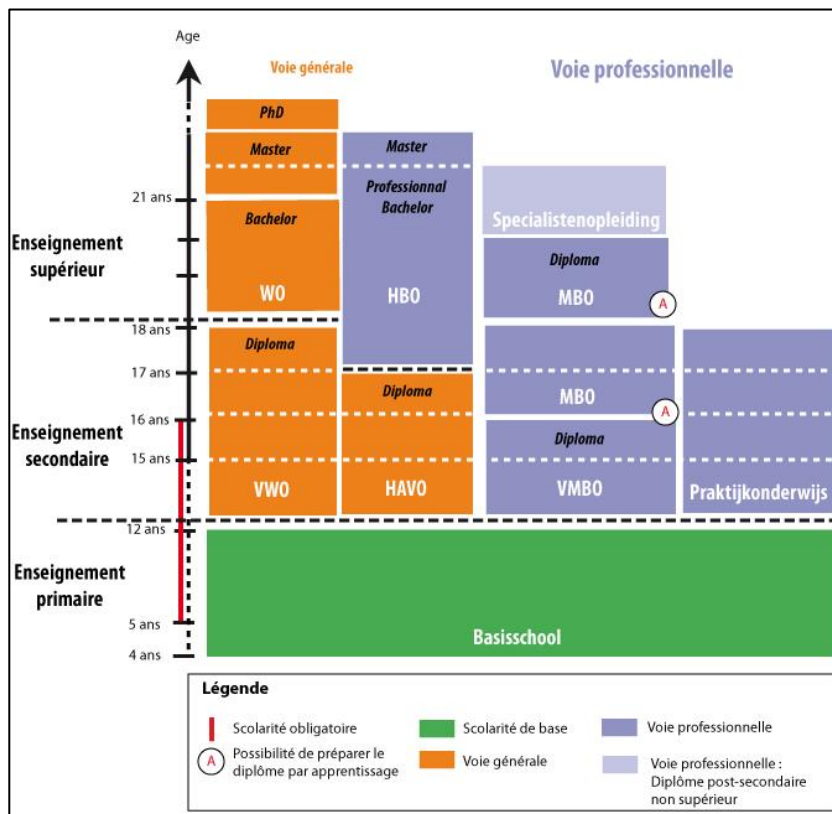
Le **Gymnasium**, équivalent du lycée en France, dispense un enseignement général pour des élèves âgés de 16 à 19 ans. Les études secondaires offrent un cursus de trois années qui prépare au baccalauréat, le **Studentereksamen**, donnant accès à l'enseignement supérieur.

La formation professionnelle initiale (FPI) se répartit en quatre catégories : l'enseignement et la formation professionnelle qui comprennent les formations techniques et commerciales, les formations professionnelles du secteur social et de la santé, les formations agricoles et les formations aux professions maritimes. Tous les cursus de FPI visent à développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'une profession et donnent également accès à toute formation ultérieure. **L'apprenant effectue en général deux tiers de sa formation dans une ou plusieurs entreprises d'accueil agréées.**

PAYS-BAS

Une orientation précoce des élèves

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AUX PAYS-BAS



Basisschool : école élémentaire

PRO – praktijkonderwijs : practical training

VWO – voorbereidend wetenschappelijk onderwijs : enseignement secondaire pré-universitaire

MBO – Middelbaar beroepsonderwijs : enseignement professionnel moyen

HAVO – hoger algemeen voortgezet onderwijs : enseignement général secondaire supérieur

HBO – Hoger beroepsonderwijs : enseignement professionnel supérieur

CHIFFRES CLÉS

- La singularité du système néerlandais tient à l'**orientation précoce dès l'âge de 12 ans vers la voie de formation générale ou la voie professionnelle**.
- La part du PIB investie dans l'éducation aux Pays-Bas est de **6 %** (contre 6,1 % en moyenne dans les pays de l'OCDE).
- En 2015, près de **11 %** des jeunes de moins de 25 ans étaient au chômage.
- En 2012, **33 %** des **25-64 ans** étaient **diplômés de l'enseignement supérieur** (tout comme la moyenne dans les pays de l'OCDE).
- Les taux de chômage respectifs des non diplômés du secondaire, des diplômés du secondaire et des diplômés du supérieur s'élèvent à **7%, 5% et 3%** ; contre **14%, 8% et 5%** en moyenne dans les pays de l'OCDE.

SYSTÈME ÉDUCATIF

L'enseignement primaire dure 8 ans. À l'âge de 12 ans, les élèves optent pour l'un des trois types d'enseignement secondaire : l'enseignement secondaire préprofessionnel (**VMBO**, 4 ans), l'enseignement secondaire général supérieur (**HAVO**, 5 ans) ou la formation préuniversitaire (**VWO**, 6 ans).

La grande part de la formation professionnelle initiale, appelée « enseignement professionnel moyen » (**MBO**), est dispensée par deux types d'établissements publics : les centres régionaux de formation (**ROC**) et les centres de formation agricole (**AOC**). Depuis 1996, **les établissements éducatifs privés peuvent également dispenser des programmes d'éducation et de formation** relevant de la structure nationale des qualifications. Les programmes de formation sont proposés dans quatre domaines : technologie, commerce et gestion, soins de santé et services, agriculture.

La structure nationale des qualifications professionnelles (**kwalificatiestructuur beroepsonderwijs – KSB**) comporte quatre niveaux :

- Niveau I (**assistentenopleiding** – « formation d'assistant »), d'une durée maximale d'une année, prépare les apprenants à l'exécution de tâches simples ;
- Niveau II (**basisberoepsopleiding** – « formation professionnelle de base »), d'une durée de 2 ou 3 ans, prépare les apprenants à l'exécution de tâches plus complexes ;
- Niveau III (**vakopleiding** – « formation professionnelle »), d'une durée de 2 à 4 ans (2 après l'achèvement du niveau II), prépare les apprenants à exécuter des tâches en toute autonomie ;
- Niveau IV (**middenkaderopleiding** – « formation de cadre intermédiaire »), généralement d'une durée de 4 ans, prépare les apprenants à exécuter des tâches spécialisées en toute autonomie. L'achèvement avec succès de cette formation donne accès à l'enseignement professionnel supérieur.

QUÉBEC

L'enseignement collégial, une particularité du système d'éducation québécois

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif comporte quatre ordres d'enseignement : éducation préscolaire et enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement collégial et enseignement universitaire.

- Enseignement secondaire

Le secondaire offre une formation générale en cinq ans, divisée en deux cycles. Le premier cycle permet aux élèves de consolider la formation reçue au primaire et de commencer à s'orienter sur le plan professionnel. Durant le second cycle du secondaire, les élèves peuvent s'orienter vers des programmes de formation professionnelle. Au terme des cinq années du secondaire, les élèves obtiennent un **diplôme d'études secondaires (DES)**, qui leur donne accès aux études collégiales. Ils peuvent également obtenir un **certificat de formation préparatoire au travail (CFPT)** ou un **certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)**, qui leur donne accès au marché du travail.

Les commissions scolaires offrent depuis quelques années une filière de formation professionnelle menant à une **attestation d'études professionnelles (AEP)**. Les programmes de cette filière visent à répondre à des besoins ponctuels de main d'œuvre.

Les programmes de formation technique au **diplôme d'études collégiales (DEC)** ou à l'**attestation d'études collégiales (AEC)** permettent d'occuper des emplois de techniciens.

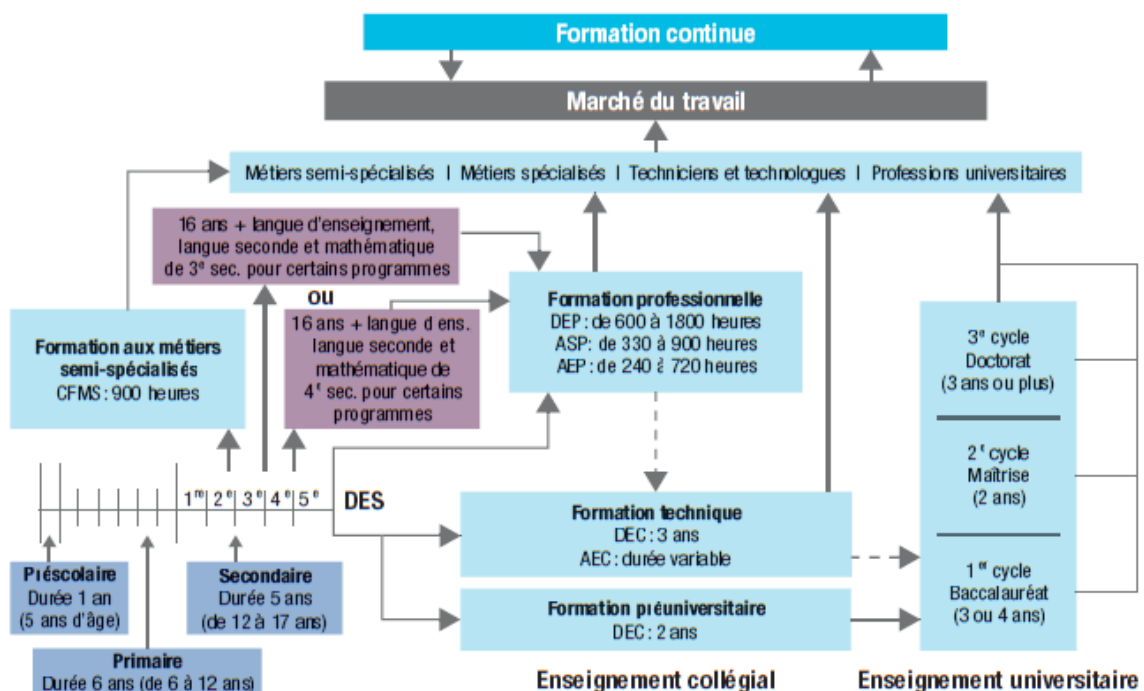
- Enseignement collégial

Le niveau collégial constitue l'une des particularités du système d'éducation du Québec. Le collégial est un ordre d'enseignement qui se situe entre l'éducation obligatoire, constituée du primaire et du secondaire, et les études universitaires. Les collèges d'enseignement général et professionnel (ou cégeps), offrent des programmes de formation préuniversitaire de deux ans et des programmes de formation technique de trois ans, conduisant à l'obtention du **diplôme d'études collégiales (DEC)**. Ils offrent aussi des programmes de formation technique de plus courte durée sanctionnés par une **attestation d'études collégiales (AEC)**. Le diplôme d'études collégiales est obligatoire pour l'admission à l'université.

CHIFFRES CLÉS

- En 2013, le taux de chômage des moins de 25 ans était de 13 %.
- Il existe près de **300 programmes de formation professionnelle et technique regroupés dans 21 secteurs**.
- Le gouvernement québécois assume la quasi-totalité du financement du système de formation (près de 1,7 milliard de dollars canadiens investis en 2008).
- En 2009, près de **95 % des jeunes ayant réalisé des études collégiales ont intégré le marché du travail**.

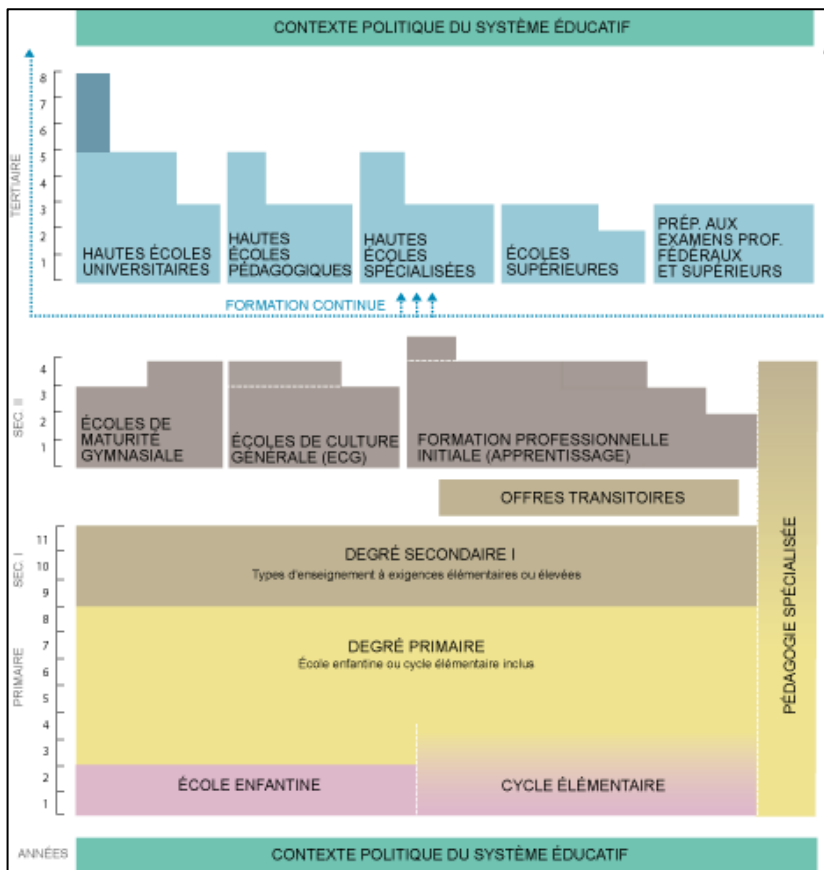
STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU QUÉBEC



SUISSE

Un système très décentralisé

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN SUISSE



CHIFFRES CLÉS

- Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans en Suisse était de 8,5 % en 2015 contre plus de 25 % en France.
- En 2014, près de 70 % des jeunes suisses entament une formation professionnelle initiale (seulement 30 % s'engagent dans une formation générale).
- En 2014, près de 70 000 jeunes étaient diplômés d'une formation professionnelle initiale (Office fédéral de la statistique).
- Le système éducatif suisse offre plus de 250 formations en apprentissage.
- Les cantons et leurs communes financent 90 % des dépenses d'éducation réalisées par les pouvoirs publics.

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système suisse est organisé de manière décentralisée. **L'éducation relève des compétences des 26 cantons.** La collaboration à l'échelle nationale se réalise dans le cadre de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le système comprend plusieurs degrés :

- le **degré primaire** (huit ans) comprend l' « école enfantine » ou le cycle élémentaire inclus ;
- le **degré secondaire I** (trois ans) ;
- le **degré secondaire II** offre une formation professionnelle initiale en apprentissage ou un enseignement général dans des écoles de culture générale ou de « maturité gymnasiale » (équivalent du baccalauréat général) ; ces écoles font partie des écoles de formation générale, elles ne qualifient pas pour la pratique d'une profession et préparent aux filières d'étude du degré tertiaire ;
- le **degré tertiaire** offre la possibilité de suivre une formation professionnelle supérieure hors hautes écoles ;
- la **formation continue**.

Ainsi, à l'issue de l'école obligatoire, trois filières de formation s'offrent à l'élève :

- l'**enseignement professionnel ou apprentissage** qui se déroule à l'école et en entreprise : il s'étend sur trois ou quatre ans et permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité ou sur deux ans pour obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle ;
- la **filière culture générale** qui se poursuit en écoles et permet d'entamer, éventuellement, un cursus professionnel ;
- la **filière gymnasiale** : elle permet de suivre un cursus « classique » au collège et lycée puis d'intégrer des écoles ou une université.

La formation professionnelle est réglementée par la Confédération tandis que les cantons sont chargés de sa mise en œuvre. La formation professionnelle s'inscrit dans le degré secondaire II et le degré tertiaire. La formation professionnelle initiale, dans le cadre du degré secondaire II, permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et assure les bases de l'apprentissage tout au long de la vie. **Cette formation s'effectue la plupart du temps dans une entreprise formatrice avec un enseignement scolaire complémentaire (système dual).**

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

- **Steve Bainbridge**
Expert senior, Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
- **Pierrick Breton**
Proviseur, Lycée professionnel Gambetta, Lycée des métiers du Tertiaire, Académie d'Aix-Marseille
- **Lisa Bydanova**
Chargée de mission, Centre international d'études pédagogiques (Ciep)
- **Borhene Chakroun**
Chef de Section en charge de l'enseignement et la formation technique et professionnels, Unesco
- **Jean-François Chesné**
Directeur scientifique, Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)
- **Dominique Chevrinais**
IEN Économie-Gestion, Vice-doyenne des IEN ET-EG-IO, Académie de Versailles
- **Brigitte Doriath**
Sous-directrice des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie, DGESCO
- **Alexandre Etienne**
Professeur à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (Suisse)
- **Christian Forestier**
Ancien recteur
- **Olivier Giraud**
Chargé de recherche, Centre national de la recherche scientifique (Cnrs)
- **Christian Greuin**
Chargé de mission, Centre international d'études pédagogiques (Ciep)
- **Mohamed Harfi**
Chargé de mission au département Travail-Emploi, France Stratégie
- **Serge Laurent**
Responsable Pôle Alternance & Formation générale France, Michelin
- **Alberto Lopez**
Directeur, Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)
- **Nathalie Mons**
Présidente, Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)
- **Jean Rainaud**
Conseiller éducation, Association des régions de France
- **Isabelle Recotillet**
Économiste, chercheuse associée, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST)
- **Pierre Rieben**
Directeur de l'école Vaucanson, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- **Claudine Romani**
Chargée de la mission partenariats nationaux, Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)
- **Éric Verdier**
Sociologue et économiste, Directeur de recherche au CNRS



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Carré Suffren
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris
Tél. 01 55 55 02 09
cnesco.communication@education.gouv.fr
www.cnesco.fr



@Cnesco



Cnesco



Centre international d'études pédagogiques
1 avenue Léon-Journault
92318 Sèvres Cedex, France
Tél. 01 45 07 60 00
www.ciep.fr/contact/
www.ciep.fr



@ciep_sevres



CIEP (page officielle)